

PROGRAMME DETAILLE

8h30 – 9h00 Accueil des participants et du public

Petit déjeuner offert par l'Association Master 2 Droit de la matière pénale

9h00 – 9h10 Mots d'accueil de **Alice FRETIN et Blandine MALLEVAEY**, *Directrices du Master 2 Droit de la matière pénale, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille*

9h10 – 9h30 Introduction par **Apolline DE CUBBER, Lucile DEVEAU et Benjamin MARSAC**, *Etudiants du Master 2 Droit de la matière pénale, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille*

Première partie :

L'INFLUENCE DU PROCES PENAL SUR LES MEDIAS ET L'OPINION PUBLIQUE

9h30 – 11h00

I - L'utilisation des médias par les acteurs du procès pénal

L'utilisation judiciaire des médias par les magistrats

Christophe AMUNZATEGUY, *Secrétaire Général du Parquet Général de Nancy*

L'utilisation judiciaire des médias par les avocats

Jean-Yves MOYART, *Avocat au barreau de Lille et Auteur du blog de chroniques judiciaires « Maître Mô »*

L'utilisation judiciaire des médias par les journalistes

Frédéric LECLUYSE, *Journaliste à la Voix du Nord*

Echanges

11h – 11h15 Pause

11h15 – 13h00

II - L'exercice des droits fondamentaux à l'épreuve des médias et de l'opinion publique

Les risques liés à la médiatisation de l'avocat sur la pérennité de la défense

Randall SCHWERDORFFER, *Avocat au Barreau de Besançon.*

Les médias et les droits de la défense

Alex URSULET, *Avocat au Barreau de Paris*

Défendre l'indéfendable

François GIBault, *Avocat au Barreau de Paris*

Le droit à l'oubli face aux médias

Solange SEGALA-DE CARBONNIERES, *Maître de conférences en Histoire du droit,*
Université de Valenciennes (U.P.H.F)

Echanges

13h00 – 14h30 Déjeuner libre

Deuxième partie :

L'INFLUENCE DES MEDIAS ET DE L'OPINION PUBLIQUE SUR LE PROCES PENAL

14h30 – 16h00

I - L'influence des médias sur le procès

Table ronde **Le professionnel du droit face aux médias**

- **Agnès THIBAUT-LECUIVRE**, *Magistrate en disponibilité, conseil en stratégie de communication, communication judiciaire, communication de crise, anciennement vice-procureur chargée de la communication au cabinet du procureur de la République François MOLINS*

- **Randall SCHWERDORFFER**, *Avocat au Barreau de Besançon*

La violation du secret de l'instruction

Agnès THIBAUT-LECUIVRE, *Magistrate en disponibilité, conseil en stratégie de communication, communication judiciaire, communication de crise, anciennement vice-procureur chargée de la communication au cabinet du procureur de la République François MOLINS*

Les réseaux sociaux et l'enjeu probatoire

Mathilde MARCHAL, *Etudiante du Master 2 Droit de la matière pénale, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille*

La question de l'influence des médias et de l'opinion publique sur la décision d'aménager la peine

Mathilde GUEGUEN-GRALL, *Etudiante du Master 2 Droit de la matière pénale, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille*

Echanges

16h00-16h15 Pause

16h15 – 18h10

II - L'influence de l'opinion publique sur le procès

Clameur et rumeur, le procès pénal à l'épreuve des manifestations de l'opinion publique dans l'ancien droit français

Baptiste BOCHARD, *Doctorant contractuel rattaché à l'Institut d'histoire du droit de l'Université Paris II*

Quand les médias d'information entraînent désinformation (et incompréhension)

Marion ROUSSEAU, *Etudiante du Master 2 Droit de la matière pénale, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille*

Table ronde **L'articulation entre justice et opinion publique par les médias**

- **Laurence LE GALL**, *Vice-procureur en charge du secrétariat général au parquet de Lille*
- **Éric PELLETIER**, *Journaliste à la rédaction du Parisien-Aujourd'hui en France.*
- **Jean PRADEL**, *Professeur émérite de l'Université de Poitiers, ancien juge d'instruction*
- **Florian REGLEY**, *Avocat au barreau de Lille*
- **Agnès THIBAUT-LECUIVRE**, *Magistrate en disponibilité, conseil en stratégie de communication, communication judiciaire, communication de crise, anciennement vice-procureur chargée de la communication au cabinet du procureur de la République François MOLINS*

Echanges

17h50 – 18h10 Conclusion générale

Jean PRADEL, *Professeur émérite de l'Université de Poitiers, ancien juge d'instruction*

18h10 – 19h Cocktail de clôture